



## Fil d'actualité Covid19 Lettre N°3 – 24 avril 2020

Madame, Monsieur,

Entre les annonces officielles et la réalité de votre organisation journalière, les choses évoluent en permanence. C'est pourquoi, je vous propose cette lettre N°3 qui fait le point sur vos services locaux et vos besoins au cœur de cette crise sanitaire qui dure et pèse sur notre quotidien.

Au centre de la vie locale, le personnel communal réalise un travail exemplaire pour assurer la continuité du service public. Les agents sont bien entendu protégés, 100 masques tissus ont notamment été achetés auprès de l'entreprise locale Indiscrète.

Pour l'ensemble des habitants, nous avons procédé à une commande de 6000 masques barrières en lien avec Grand Poitiers. Nous en assurerons la distribution en fonction des règles et des échéances fixées par l'Etat.

Parmi les conséquences de la pandémie, et dans la logique des annonces du Président de la République, les commémorations du **8 mai 1945**, la **balade musicale du 21 juin** et les **festivités du 13 et 14 juillet sont annulées**. Nous vous proposerons, je l'espère rapidement, de grands et beaux rendez-vous pour renouer avec le plaisir de la rencontre et du spectacle vivant.

Dans cette attente, **merci à tous** pour votre engagement dans la bataille quotidienne contre le virus, votre souci de maintenir du lien social, de lutter contre l'isolement tout en respectant, généralement avec rigueur, les règles du confinement et les gestes barrières\*.

Bien sincèrement

Florence Jardin  
Maire

\* Se laver très régulièrement les mains. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir. Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter. Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

### Nous restons mobilisés

**05.49.51.71.02** De 9h à 12h et de 14h à 17h ou [contact@migne-auxances.fr](mailto:contact@migne-auxances.fr)

[www.migne-auxances.fr](http://www.migne-auxances.fr) -  Commune de Migné-Auxances

**illiwap** à télécharger sur votre smartphone pour être alerté en instantané

**Astreinte : 06.82.55.29.00** urgences en dehors des heures d'ouverture

|  |  |
|--|--|
| <p><b>MASQUES</b></p>  | <p>La commune a commandé <b>6000 masques barrières par le biais de Grand Poitiers</b>. Ils seront distribués selon les modalités et échéances de déconfinement définies par l'Etat (équipement des enfants à l'étude). <b>100 masques ont été achetés à l'entreprise locale Indiscrète</b> basée à Chauvigny pour équiper les agents.</p> <p><b>Le Centre Socio-Culturel</b> de la Comberie sollicite toutes les bonnes volontés, associatives et individuelles qui souhaitent <b>confectionner des masques</b> en tissus. L'association se charge de la distribution auprès d'un public prioritaire. Contact : 05.49.51.76.22</p>   |
| <p><b>SOLIDARITE</b></p>   | <p><b>Don du sang</b> : lundi <b>27 avril</b> de 15h à 19h salle Jean Ferrat.</p> <p><b>Personnes âgées, isolées, handicapées</b>, vous pouvez vous faire connaître en mairie pour bénéficier des <b>aides et services</b> (courses...) Une trentaine de foyers bénéficiaires à ce jour.</p> <p>Les <b>livraisons de repas</b> à domicile par Présence Verte sont maintenues. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 05 49 44 59 99 .</p> <p><b>Les familles les plus modestes</b> (QF1 et 2) ayant des enfants fréquentant la restauration scolaire peuvent être accueillies à <b>L'épicerie solidaire</b> pour compenser la différence entre le tarif facturé pour les repas pris à l'école et <b>la réalité du prix d'un repas à la maison</b> (courrier individualisé).</p> <p><b>A l'EHPAD</b>, les <b>visites</b> potentielles sur RDV, doivent s'exercer dans le strict respect des <b>consignes édictées par l'établissement</b> (questionnaire, Charte...). De manière plus souple, des RDV sont possibles <b>dans le jardin</b> (distance de 3 mètres entre le résident et les proches, absence de contact physique).</p> <p>L'EHPAD a désormais sa page <b>Facebook</b> en lien avec la page communale : Ehpad « Les Fougères » Migné-Auxances.</p> |
| <p><b>DECHETS</b><br/><a href="http://www.grandpoitiers.fr">www.grandpoitiers.fr</a></p> | <p><b>8 déchetteries</b> sur 11 sont en capacité d'ouvrir <b>dès le 4 mai</b> en respectant les règles de distanciation, dont Saint Nicolas aux horaires d'été (+ exceptionnellement le lundi 4 mai).</p> <p>Afin d'absorber les volumes stockés et de limiter les temps d'attente, merci de vous limiter à 1 passage par semaine et par foyer dans un premier temps.</p> <p>La <b>collecte des déchets recyclables</b> reprend tous les 15 jours à <b>partir du mardi 28 avril</b>, dans le respect des consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; échelonnez votre stock des dernières semaines en le présentant en plusieurs fois</li> <li>&gt; sortez vos bacs jaunes et vos sacs bien fermés <b>lundi soir dès 19h</b></li> <li>&gt; tenez compte des consignes spécifiques liées au Covid-19</li> </ul> <p><b>Appel au civisme : Halte aux dépôts sauvages !</b></p> <p>Prochaines collectes des <b>ordures ménagères</b> (bac gris) : <b>les 25 avril et 9 mai</b> – sortir les bacs <b>la veille</b> à 19h.</p>   |
| <p><b>COMMERCES</b></p>  | <p>Un <b>annuaire des commerçants et producteurs</b> alimentaires de proximité <b>ouverts</b> est disponible sur le site de Grand Poitiers.</p> <p>Le <b>marché du samedi</b> matin est <b>maintenu</b>, avec mesures adaptées, par dérogation préfectorale accordée à la commune.</p>   |
| <p><b>LA POSTE</b></p>   | <p>Les facteurs travaillent actuellement du mardi au vendredi (et du lundi au jeudi pour les 1<sup>er</sup> et 8 mai)</p> <p>Le bureau de poste est désormais ouvert <b>les mardis et jeudis 9h-12h</b>.</p>   |

|  |   |
|--|---|
| <p><b>DEPLACEMENTS</b></p>                 | <p><b>Attestations obligatoires de déplacement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En libre-service dans une boîte à lettre à l'entrée de la mairie</li> <li>- Téléchargeable sur Internet et sur le site de la commune</li> <li>- A découper dans la presse quotidienne</li> <li>- En copies manuscrites</li> <li>- Un format numérique accessible sur tout type de terminal mobile : <a href="https://www.interieur.gouv.fr/">https://www.interieur.gouv.fr/</a></li> </ul> <p>Les sorties aux <b>jardins non attenants au domicile</b> sont autorisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soit en balade limitée à 1h dans un rayon d'1 km</li> <li>- Soit pour des tâches maraîchères qui contribuent à l'alimentation individuelle donc assimilable à des achats de première nécessité (donc possible au-delà de 1 km et 3h maximum tolérées)</li> </ul> <p>Pour déterminer la <b>zone de sortie</b> de 1 km autour de votre domicile: <a href="https://carte-sortie-confinement.fr/">https://carte-sortie-confinement.fr/</a></p> <p>L'usage des <b>vélos et trottinettes</b> est exclusivement autorisé pour les déplacements indispensables (courses de première nécessité, domicile-travail...). Pas de vélo-loisir durant la période de confinement.</p> <p>Les dessertes en <b>bus Vitalis</b> sont restreintes. Les horaires sont consultables sur <a href="http://vitalis-poitiers.fr">vitalis-poitiers.fr</a>.</p> <p>Le <b>Handibus</b> fonctionne normalement.</p> |
| <p><b>ENFANCE –<br/>PETITE ENFANCE</b></p> | <p>L'animatrice du <b>Relais Assistants Maternels</b> assure à distance la continuité de son service et répond aux questions et besoins des professionnelles et des familles (recherche mode d'accueil, plaquettes et information COVID 19...) 3 assistantes maternelles sont volontaires pour accueillir des enfants de familles dont la profession est dite prioritaire. <a href="mailto:ram@migne-auxances.fr">ram@migne-auxances.fr</a> - Christelle de Vargas-Grève</p> <p>Un <b>accueil scolaire et périscolaire gratuit</b> est organisé en période scolaire à l'école maternelle Desnos pour les enfants de tous les professionnels intervenant dans la gestion de la crise.</p> <p>En partenariat avec les enseignants nous avons mis à disposition quelques tablettes pour les familles n'ayant pas les <b>outils informatiques</b> nécessaires à la continuité pédagogique.</p> <p>Le dossier pour les <b>inscriptions scolaires</b> est disponible sur le site internet et sur demande en version papier.</p> <p>Le CENTRE SOCIO-CULTUREL la Comberie organise un accueil <b>extra-scolaire</b> spécifique 05.49.51.76.22 – <a href="mailto:accueil@migne-csc86.org">accueil@migne-csc86.org</a></p>  |
| <p><b>DROITS<br/>DEMARCHES</b> et</p>      | <p>Grand Poitiers a repris l'instruction des dossiers d'urbanisme, le rattrapage nécessitera un certain délai.</p> <p>Pour les <b>demandeurs d'emploi</b> en fin de droits en mars 2020, l'Etat annonce le versement d'allocations en avril.</p>  |
| <p><b>OBSEQUES</b></p>                     | <p>Il n'y a plus de cérémonies dans les lieux de culte et au crématorium.</p>   |
| <p><b>LOGEMENT</b></p>                     | <p><b>Les droits et obligations</b> sont provisoirement adaptés avec notamment la <b>prolongation de la trêve hivernale</b>. <a href="http://www.adil86.com">www.adil86.com</a>.<br/><a href="mailto:conseils@adil86.com">conseils@adil86.com</a> - 05.49.88.31.93 ou 05.49.23.50.24</p>  |
| <p><b>PHARMACIES</b></p>                   | <p>Les pharmacies proposent les <b>livraisons</b> ou le passage « <b>en drive</b> » après commande des médicaments par téléphone.<br/>Ph. de l'Auxance 05 49 51 71 43 – Ph. des Rochereaux 05 49 51 72 95</p>   |

## QUI CONTACTER

|   |                |   |
|---|----------------|---|
| Covid19   | 0800 130 000   | Toutes questions hors questions médicales   |
| Symptômes légers  | Médecin        | Appeler son médecin et rester confiné   |
| Symptômes graves et autres urgences médicales   | 15             |   |
| Danger immédiat   | 17             | Police uniquement urgence   |
| Autres signalements police  | 05 49 60 60 00 | Commissariat et pré-déclaration en ligne  |
| Police municipale   | 06 82 55 28 99 |   |
| Situation de péril – accident   | 18             | Pompiers  |
| Personnes sourdes et malentendantes<br><br>Toute personne victime de violences familiales | 114            | Pour alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers par SMS<br><a href="http://www.urgence114.fr">www.urgence114.fr</a><br>Application Smartphone Urgence 114<br>Accompagnement psychologique par le CMP<br>signes 07.85.01.96.89/Skype : <a href="mailto:cmp-signes@ch-poitiers.fr">cmp-signes@ch-poitiers.fr</a> |
| Sites ressources handicap   |                | <a href="http://handeo.fr/node/20072">http://handeo.fr/node/20072</a> .<br>Troubles du spectre de l' <b>autisme</b> : <a href="tel:0800714040">0800714040</a>   |
| Enfance en danger   | 119            | Enfants en danger ou en risque de l'être  |
| Violences faites aux femmes   | 3919           | Ecoute, information et orientation<br>En cas d'urgence 17 et 114<br>CIDFF 05 49 88 04 41  |
| Urgence sociale   | 115            | N° mobilisé pour des accueils d'urgence   |
| Accompagnement psychologique / crise Covid19  | 05.49.44.58.95 | <a href="mailto:Celluledesoutienpsy86@ch-poitiers.fr">Celluledesoutienpsy86@ch-poitiers.fr</a><br><a href="http://www.ch-laborit.fr">www.ch-laborit.fr</a>  |
| Assistante sociale  | 05.49.00.43.49 | <a href="mailto:dgas-jaunay-clan@cg86.fr">dgas-jaunay-clan@cg86.fr</a>  |
| Centre Socio-Culturel de la Comberie – accueil de loisirs                                 | 05.49.51.76.22 | <a href="mailto:accueil@migne-csc86.org">accueil@migne-csc86.org</a>  |
| Se rendre utile - bénévolat   |                | <a href="https://covid19.reserve-civique.gouv.fr">https://covid19.reserve-civique.gouv.fr</a><br>« <i>je participe</i> » <u>sur le site de GP</u>   |

### **BREVES : Quelques belles initiatives – Merci à tous**

- L'artiste photographe, Martine Lesveque a renoncé à ses droits « de monstration », pour son exposition salle du conseil, au profit de l'épicerie solidaire le Panier Garni.
- Madame Poussard, bénévole de l'association de généalogie propose de vous initier et de vous accompagner dans vos recherches pour mettre à profit la période de confinement ([mb.poussard@orange.fr](mailto:mb.poussard@orange.fr))
- Un collectif de restaurateurs a offert repas et douceurs aux agents de l'EHPAD mobilisés pour la santé et le bien être des résidents.

### **ORGANISATION Interne collectivité :**

En plus des équipes assurant actuellement la **continuité de service**, d'autres agents reprennent une activité dès le 27 avril, dans le respect de règles sanitaires strictes, notamment pour l'**entretien** des espaces publics et la préparation des **écoles** en vue de l'ouverture à partir du 11 mai en fonction des directives nationales.

En raison de la suspension de certaines fonctionnalités du logiciel national des trésoreries, la collectivité ne peut actuellement procéder à la **facturation des services périscolaires** (accueil et restauration avant confinement). Les factures seront transmises aux familles ultérieurement.

Au-delà de la gestion de la crise, **adjoints et délégués poursuivent leur mission** dans les domaines qui les concernent en lien avec les services et restent disponibles sur RDV en présentiel ou téléphonique sur demande au secrétariat.